



CONVENTION RELATIVE AU PRET DE L'EXPOSITION « L'Innovation Sociétale en Vignoble Nantais - 2020 »

ENTRE :

Le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais, représenté par son Président, Aymar RIVALLIN, dûment habilité à la signature de la présente convention.

Désigné sous le vocable : *le déposant*

ET :

La ville de Clisson représentée par son Maire, Xavier BONNET, dûment habilité à la signature de la présente convention.

Adresse : 3 Grande rue de la Trinité, 44190 CLISSON

Désigné sous le vocable : *le dépositaire*

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1ER – OBJET DE LA CONVENTION

Une exposition du déposant nommée « L'Innovation Sociétale en Vignoble Nantais - 2020 » fera l'objet d'un prêt gratuit au dépositaire, du **18 décembre 2022 au 17 janvier 2023**.

ARTICLE 2 – DESCRIPTION DE L'EXPOSITION

L'exposition est composée de 12 bâches polyester enduit, format H0,60m x L0,84m, avec un fourreau haut et bas 25 mm, 1 tube alu de 8 mm ainsi qu'un filin avec boucle aux 2 extrémités et des crochets S, stockées dans une housse de transport de 80 cm de longueur.

Les bâches sont détaillées dans l'annexe à la présente convention (ANNEXE 1).

ARTICLE 3 – TRANSPORT

Le transport de l'exposition « L'Innovation Sociétale en Vignoble Nantais - 2020 » sera pris en charge par le dépositaire. Le retrait et le retour ont lieu au siège du déposant à la Maison de Pays à Clisson (5, allée du Chantre 44190 CLISSON).

ARTICLE 4 – PROMOTION

Tous les documents promotionnels et tous les programmes ou activités liés à l'exposition « L'Innovation Sociétale en Vignoble Nantais - 2020 » doivent clairement indiquer que l'exposition a été réalisée dans le cadre des travaux du collectif LEADER du Pays du Vignoble Nantais.

ARTICLE 5 – CONDITIONS DE PRESENTATION

Le dépositaire est tenu d'exposer les éléments dans des conditions assurant leur bonne conservation ainsi que leur sécurité (vol et dégradations). Toute dégradation, altération ou anomalie constatée sur l'œuvre devra être aussitôt signalée au déposant. L'exposition faisant l'objet de ce prêt ne pourra être déplacée sans l'autorisation du déposant.

Les bâches ne peuvent être exposées que dans des lieux couverts ou fermés, à l'abri de l'humidité.

ARTICLE 6 – ASSURANCES ET GARANTIES

L'enlèvement ainsi que le retour de l'exposition font l'objet de constats d'état établis conjointement par le déposant et le dépositaire.

Le constat d'état à l'enlèvement, co-signé par les représentants du déposant et du dépositaire, sera annexé (ANNEXE 2) à la convention de dépôt.

Pendant toute la durée du prêt, l'exposition est placée sous la responsabilité du dépositaire qui déclare avoir souscrit l'assurance clou à clou nécessaire au remboursement des dégâts qui pourraient être causés. Les dommages consécutifs à la foudre, grêle, tempête, effet du vent, vols, actes de vandalisme, tags et graffitis seront directement pris en charge par le dépositaire. En cas de détérioration, le dépositaire s'engage donc à effectuer les réparations ou remplacements nécessaires, dans les meilleurs délais et en fonction des estimations unitaires suivantes fournies par le fabricant :

- 1 bâche polyester enduit, format H0,60m x L0,84m, avec un fourreau haut et bas 25 mm, 1 tube alu de 8 mm ainsi qu'un filin avec boucle aux 2 extrémités et des crochets S : PRIX 52,60 € TTC.
- 1 housse de transport de 80 cm de longueur : PRIX 136,80 € TTC.

C'est sur la base du constat d'état au retour de l'exposition (ANNEXE 2) que sont définis par les représentants du dépositaire et du déposant les éventuels remplacements à réaliser.

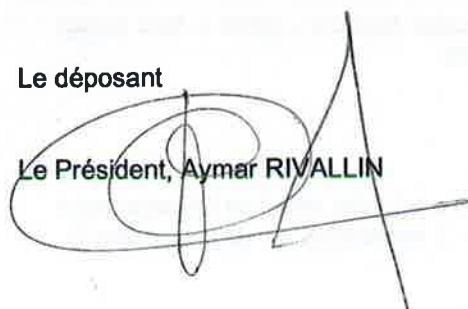
ARTICLE 7 – REPRODUCTION / DROIT A L'IMAGE DE L'EXPOSITION

Le dépositaire ne pourra effectuer aucune reproduction de tout ou partie de l'exposition prêtée.

Fait à Clisson en deux exemplaires, le 25/11/2022

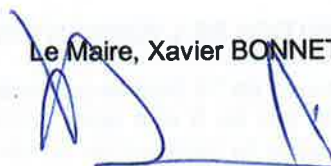
Le déposant

Le Président, Aymar RIVALLIN



Le dépositaire

Le Maire, Xavier BONNET



Une initiative du collectif LEADER du Pays du Vignoble Nantais



Projet cofinancé par l'Union européenne - fonds européen agricole pour le développement rural - L'Europe investit dans les zones rurales

1

L'INNOVATION SOCIALE EN VIGNOBLE NANTAIS

EST DESIREE PAR DE NOMBREUX PARTENAIRES

AVRIL ET 2018



Source: Observatoire de l'Innovation Sociale en Vendée, 2018. L'innovation sociale est une approche qui vise à résoudre des problèmes sociaux complexes en créant de nouvelles solutions durables et innovantes. Elle implique une collaboration étroite entre différents acteurs de la société civile, du secteur public et du secteur privé.

2

L'INNOVATION SOCIALE

C'EST D'ABORD, C'EST D'AVANT

Qu'est-ce que l'innovation sociale ? C'est une approche qui vise à résoudre des problèmes sociaux complexes en créant de nouvelles solutions durables et innovantes. Elle implique une collaboration étroite entre différents acteurs de la société civile, du secteur public et du secteur privé.

POUR QUOI A-CO COMMENCER L'INNOVATION SOCIALE ?

- RECONSTRUIRE LE TERRITOIRE ET LA POPULATION
- ATTIRER DES INVESTISSEMENTS ET DES FINANCEMENTS
- LES BILLES ET LES PIÈCES DU TERRITOIRE



3

L'ECONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE EN CHIFFRES

EN VENDÉE NANTAISE

4200 Salariés employés dans l'ESS

10% des établissements de Vendée

10 000 000 € de chiffre d'affaires

1000 Salariés employés dans l'ESS

10% des établissements de Vendée

10 000 000 € de chiffre d'affaires

1000 Salariés employés dans l'ESS

10% des établissements de Vendée

10 000 000 € de chiffre d'affaires

1000 Salariés employés dans l'ESS

10% des établissements de Vendée

10 000 000 € de chiffre d'affaires

4

LES TEMES A ENJEUX

ENVISAGEE NANTAISE

LES ENJEUX ENVISAGEES

- Le développement durable
- La justice sociale
- La participation citoyenne
- La résilience territoriale
- La transition écologique
- La cohésion sociale
- La santé publique
- Le bien-être
- La qualité de vie
- Le lien social
- La solidarité
- Le respect de l'environnement
- La lutte contre le chômage
- La réduction des inégalités
- La promotion de l'emploi
- La formation continue
- La mobilité durable
- La sécurité alimentaire
- La préservation du patrimoine
- La revitalisation des zones rurales
- La lutte contre la précarité
- La promotion de l'innovation
- La participation des citoyens
- La transparence
- La responsabilité sociale
- La confiance
- Le dialogue
- La coopération
- Le partenariat
- La concertation
- La médiation
- Le dialogue social
- La négociation
- La médiation sociale
- Le dialogue inter-culturel
- La médiation culturelle
- Le dialogue inter-générationnel
- La médiation inter-générationnelle
- Le dialogue inter-religieux
- La médiation inter-religieuse
- Le dialogue inter-culturel et inter-religieux
- La médiation inter-culturelle et inter-religieuse

5

LES SECTEURS A ENJEUX

ENVISAGEE NANTAISE

L'ECONOMIE CIRCULAIRE & LE REEMPLOI

QUEST-CE QUE L'ECONOMIE CIRCULAIRE ?

LES ACTEURS DE LA REEMPLOIEMENT, DU REEMPLOI ET DE LA COHESION SOCIALE EN VENDÉE NANTAISE




6

LES SECTEURS A ENJEUX

ENVISAGEE NANTAISE

LE DEVELOPPEMENT DES TIERS-LIEUX

LES TIERS-LIEUX, QU'EST-CE QUE C'EST ?

LES DIFFERENTES FORMES DE TIERS-LIEUX

- COOPÉRATIVE
- ASSOCIATION
- SCOP
- SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
- SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE



[SECTEURS À ENJEUX] L'USAGE DU NUMÉRIQUE

Le service de médiation sociale vise à accompagner les personnes en situation de précarité dans leur accès aux services numériques.

QUEST-CE QUE C'EST ?
C'est un accompagnement personnalisé, gratuit, pour aider les personnes en situation de précarité à accéder aux services numériques.

LES BÉNÉFICIAIRES SONT :
Les personnes en situation de précarité, les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes migrantes, les personnes isolées.

LES BÉNÉFICIAIRES PEUVENT LE COMBIENNER AVEC :
L'accompagnement social, l'accompagnement éducatif, l'accompagnement juridique, l'accompagnement médical, l'accompagnement psychologique.

[TÉMOIGNAGES] UNE RÉPONSE AUX BÉNÉFICES MULTIPLES

Le service de médiation sociale permet de répondre à de multiples besoins des personnes en situation de précarité.

DES BÉNÉFICES MULTIPLES :
- Accès aux services numériques
- Accès à l'emploi
- Accès à la formation
- Accès à la culture
- Accès à la santé
- Accès à la justice

UNE RÉPONSE AUX BÉNÉFICES MULTIPLES :
- Accès aux services numériques
- Accès à l'emploi
- Accès à la formation
- Accès à la culture
- Accès à la santé
- Accès à la justice

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL :
- Aide à la recherche d'emploi
- Aide à la recherche de logement
- Aide à la recherche de formation
- Aide à la recherche de culture
- Aide à la recherche de santé
- Aide à la recherche de justice

LIEN SOCIAL :
- Aide à la recherche de logement
- Aide à la recherche de formation
- Aide à la recherche de culture
- Aide à la recherche de santé
- Aide à la recherche de justice

ANIMATION LOCALE :
- Aide à la recherche de logement
- Aide à la recherche de formation
- Aide à la recherche de culture
- Aide à la recherche de santé
- Aide à la recherche de justice

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT DURABLE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE :
- Aide à la recherche de logement
- Aide à la recherche de formation
- Aide à la recherche de culture
- Aide à la recherche de santé
- Aide à la recherche de justice

RÉDUCTION DES DÉCHETS :
- Aide à la recherche de logement
- Aide à la recherche de formation
- Aide à la recherche de culture
- Aide à la recherche de santé
- Aide à la recherche de justice

COOPÉRATION DES ACTEURS LOCAUX :
- Aide à la recherche de logement
- Aide à la recherche de formation
- Aide à la recherche de culture
- Aide à la recherche de santé
- Aide à la recherche de justice

[TÉMOIGNAGES] RÉSEAUTER ET ESSAIMER

Le service de médiation sociale permet de créer un réseau de soutien et d'entraide.

DES BÉNÉFICES POUR LES BÉNÉFICIAIRES :
- Accès aux services numériques
- Accès à l'emploi
- Accès à la formation
- Accès à la culture
- Accès à la santé
- Accès à la justice

DES BÉNÉFICES POUR LES BÉNÉFICIAIRES :
- Accès aux services numériques
- Accès à l'emploi
- Accès à la formation
- Accès à la culture
- Accès à la santé
- Accès à la justice

DES BÉNÉFICES POUR LES BÉNÉFICIAIRES :
- Accès aux services numériques
- Accès à l'emploi
- Accès à la formation
- Accès à la culture
- Accès à la santé
- Accès à la justice

DES BÉNÉFICES POUR LES BÉNÉFICIAIRES :
- Accès aux services numériques
- Accès à l'emploi
- Accès à la formation
- Accès à la culture
- Accès à la santé
- Accès à la justice

DES BÉNÉFICES POUR LES BÉNÉFICIAIRES :
- Accès aux services numériques
- Accès à l'emploi
- Accès à la formation
- Accès à la culture
- Accès à la santé
- Accès à la justice

[SECTEURS À ENJEUX] L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'insertion par l'activité économique permet de créer des emplois pour les personnes en situation de précarité.

ENJEUX DE LA POLITIQUE DE L'EMPLOI :
- Création de nouveaux emplois
- Amélioration de la qualité de l'emploi
- Réduction du chômage de longue durée

LES BÉNÉFICIAIRES SONT :
- Les personnes en situation de précarité
- Les personnes âgées
- Les personnes handicapées
- Les personnes migrantes
- Les personnes isolées

LES BÉNÉFICIAIRES PEUVENT LE COMBIENNER AVEC :
- L'accompagnement social
- L'accompagnement éducatif
- L'accompagnement juridique
- L'accompagnement médical
- L'accompagnement psychologique

[TÉMOIGNAGES] DES MOTIVATIONS COMMUNES

Les personnes en situation de précarité ont des motivations communes pour accéder à l'emploi.

DES MOTIVATIONS COMMUNES :
- Accès à l'emploi
- Accès à la formation
- Accès à la culture
- Accès à la santé
- Accès à la justice

DES MOTIVATIONS COMMUNES :
- Accès à l'emploi
- Accès à la formation
- Accès à la culture
- Accès à la santé
- Accès à la justice

DES MOTIVATIONS COMMUNES :
- Accès à l'emploi
- Accès à la formation
- Accès à la culture
- Accès à la santé
- Accès à la justice

DES MOTIVATIONS COMMUNES :
- Accès à l'emploi
- Accès à la formation
- Accès à la culture
- Accès à la santé
- Accès à la justice

DES MOTIVATIONS COMMUNES :
- Accès à l'emploi
- Accès à la formation
- Accès à la culture
- Accès à la santé
- Accès à la justice

[TÉMOIGNAGES] LES ATTENTES DES ACTEURS

Les acteurs de la médiation sociale ont des attentes communes pour améliorer les services.

LES ATTENTES DES ACTEURS :
- Accès aux services numériques
- Accès à l'emploi
- Accès à la formation
- Accès à la culture
- Accès à la santé
- Accès à la justice

LES ATTENTES DES ACTEURS :
- Accès aux services numériques
- Accès à l'emploi
- Accès à la formation
- Accès à la culture
- Accès à la santé
- Accès à la justice

LES ATTENTES DES ACTEURS :
- Accès aux services numériques
- Accès à l'emploi
- Accès à la formation
- Accès à la culture
- Accès à la santé
- Accès à la justice

LES ATTENTES DES ACTEURS :
- Accès aux services numériques
- Accès à l'emploi
- Accès à la formation
- Accès à la culture
- Accès à la santé
- Accès à la justice

LES ATTENTES DES ACTEURS :
- Accès aux services numériques
- Accès à l'emploi
- Accès à la formation
- Accès à la culture
- Accès à la santé
- Accès à la justice

Prêt de l'exposition « L'Innovation Sociétale en Vignoble Nantais - 2020 »

Une convention de prêt de l'exposition « L'Innovation Sociétale en Vignoble Nantais - 2020 » a été établie entre le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais et La mairie de *Clisson*

L'exposition est composée de 12 bâches polyester enduit, format H0,60m x L0,84m, avec un fourreau haut et bas 25 mm, 1 tube alu de 8 mm ainsi qu'un filin avec boucle aux 2 extrémités et des crochets S, stockées dans une housse de transport de 80 cm de longueur.

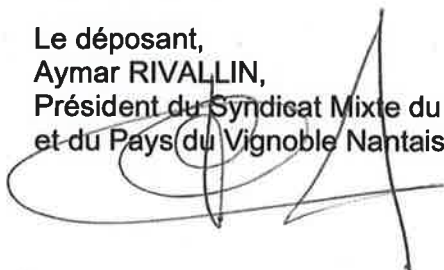
RETRAIT

Les remarques concernant l'état du matériel lors du retrait sont les suivantes :

Date du retrait :

Le déposant,
Aymar RIVALLIN,
Président du Syndicat Mixte du SCoT
et du Pays du Vignoble Nantais

Le dépositaire,
Le Maire, Xavier BONNET



RETOUR

Les remarques concernant l'état du matériel lors du retour sont les suivantes :

Date du retour :

Le déposant,
Aymar RIVALLIN,
Président du Syndicat Mixte du SCoT
et du Pays du Vignoble Nantais

Le dépositaire,
Le Maire, Xavier BONNET

